

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 14
Présents : 11
Pouvoir : 02
Votants : 13

L'an deux mil vingt deux
Le 17 mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Dominique Flacher, Adjoint au Maire
Date de la convocation 11 mars 2022

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Albane PINEDE, Annie, PIGNEDE, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL

ABSENT excusé : Annie Pignède donne pouvoir à Jean-Michel Drevet, Laure-Paola Guivier donne pouvoir à Sébastien Guillaud, David Orjollet

Secrétaire de séance : Sylvie Sabatier

OBJET : APPROBATION POUR LE BUDGET COMMUNAL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence de M. Dominique FLACHER, adjoint aux finances, pour délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par M. Jean-Michel DREVET, Maire.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et en avoir délibéré, étant entendu que le maire n'a pas pris part au vote :

APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2021 certifié conforme au compte de gestion ;

CONSTATE, à l'unanimité, les résultats suivants :

Résultat de l'exercice 2021 :

Déficit d'investissement de 63 987.76 €
Excédent de fonctionnement de 120 775.86 €

Résultat de clôture de 2021 :

Excédent d'investissement de 173 678.70 €
Excédent de fonctionnement de 633 945.69 €

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, pour copie conforme

Transmis et Visé par le contrôle de la légalité

Certifié exécutoire et Affiché